

Communiqué de presse

19.10.2020

Absence de financement des Docteurs Juniors

« Le Collège des Universitaires de Médecine d'Urgence (CNUMU), la Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU) et SAMU-Urgences de France (SUDF) ont appris avec consternation que la mise en place de la phase de consolidation dans le cadre de la réforme du 3^{ème} cycle se ferait sans moyens financiers pour les établissements accueillant des « Docteurs Juniors ». Certains établissements ont déjà décidé que ce financement se ferait en recourant aux postes vacants de médecins séniors pour ne pas altérer leur équilibre financier déjà fragilisé par la crise COVID, selon une stratégie budgétaire destructrice que nous ne pensions plus revoir.

Le CNUMU, la SFMU et SUDF ne peuvent pas cautionner cette solution qui nie le principe même de la réforme avec la mise en place d'une autonomisation progressive des Docteurs Juniors sous la supervision des urgentistes séniors pendant une période de durée variable et adaptée à chaque interne. De fait, certains internes se verraient contraints à une autonomisation à marche forcée, en violation flagrante de la promesse faites aux internes que le fil conducteur de cette réforme était motivé par la volonté d'amélioration de leur formation.

La solution d'un financement par la T2A n'est pas acceptable non plus puisque cette 4^{ème} année comprend des prises de postes en Médecine d'Urgence préhospitalière (régulation médicale au SAMU et SMUR) qui ne sont pas financés par la T2A.

A l'heure où la Médecine d'Urgence et les urgentistes montrent un dévouement sans faille face à la crise COVID, c'est un très mauvais message que le ministère passe à notre profession. Nous ne pouvons pas accepter que cela en reste là et nous demandons qu'un financement spécifique soit octroyé pour accueillir les 352 docteurs juniors urgentistes qui prendront leur fonction dans 15 jours.

Nous rappelons également l'absolue nécessité de créer au moins une ligne de garde d'interne de régulation médicale dans chaque établissement siège de SAMU afin de permettre l'initiation et la formation de ces internes à la régulation médicale, dans le cadre d'un compagnonnage essentiel avant leur prise de fonction comme médecin senior, comme cela a déjà été demandé depuis plus d'un an. »

Pr Sandrine Charpentier
Présidente CNUMU

Pr Karim Tazarourte
Président SFMU

Dr François Braun
Président SUDF

